



F.S.U.

Convergences Syndicales

Bulletin du SNASUB-FSU de l'académie d'Amiens - avril 2010

Retraites : que le ministre Woerth joue carte sur table !

La FSU était reçue jeudi 22 avril 2010 par le ministre du travail pour discuter de la réforme des retraites. Alors que le calendrier se resserre, le ministre n'a pas dévoilé les pistes qui seront privilégiées par le gouvernement, se contentant d'expliquer qu'un « document d'orientation » serait remis aux organisations syndicales d'ici mi mai, pour engager le débat dans un calendrier forcément contraint ! Compte tenu de ce calendrier, il est temps que le ministre joue carte sur table ! La FSU demande que le gouvernement présente très vite ses propositions afin d'engager de réelles concertations avec l'ensemble des partenaires.

Au cours de cette rencontre, la FSU a rappelé une nouvelle fois son attachement à l'amélioration du niveau des pensions pour tous les salariés et la nécessité de corriger les dégradations subies par les fonctionnaires depuis la réforme de 2003 (CPA, avantages familiaux, inégalités homme/femme, baisse du niveau des pensions...).

Il n'est, pour la FSU, pas question de remettre en cause l'âge légal de départ à la retraite et le calcul du montant des pensions sur les 6 derniers mois. Faire croire à l'opinion que cet « alignement » entre le public et le privé garantirait plus de justice et d'égalité entre les salariés est un leurre. Cela conduirait inévitablement à dégrader un peu plus le niveau des pensions sans apporter d'amélioration aux salariés du privé. Une telle logique nierait aussi les spécificités des carrières des fonctionnaires. Il faut se garder de tout simplisme et pour atteindre un objectif commun, un traitement équitable de chacun, il faut parfois procéder par des modalités différentes.

En revanche la FSU a demandé que le débat intègre la question du financement des retraites et que celui-ci ne repose pas que sur les seuls salariés. La FSU appelle à faire du samedi 1er mai 2010 une journée forte de revendications pour notamment défendre l'avenir du système de retraite par répartition, l'emploi et le pouvoir d'achat de tous les salariés et retraités.

Tous ensemble, manifestons le samedi 1er mai 2010 !

Dans l' AISNE :

- HIRSON, 11h maison des travailleurs
- SAINT-QUENTIN, 10h30 place du 8 octobre
- LAON, 10h30 place des droits de l'Homme
- SOISSONS, 11h square Saint-Pierre

Dans l' OISE :

- CHANTILLY, 10h30 gare SNCF

Dans la SOMME :

- AMIENS, 10h30 maison de la culture
- FRIVILLE-ESCARBOTIN, 10h30 place Jean Jaurès
- HAM, 9h30 esplanade du château

Le site internet du SNASUB-FSU académique vous informe :

<http://snasub-amiens.bernard-g.com/>

+de 86.000
visiteurs !

SNASUB-FSU de l'académie d'Amiens

Syndicat national de l'administration scolaire, universitaire et des bibliothèques - Fédération syndicale unitaire

Siège académique : 9, rue Dupuis 80000 AMIENS

Téléphone-fax : 03-22-72-95-02

Adresse électronique : snasub.amiens@wanadoo.fr

Sites internet nationaux : www.snasub.fsu.fr et www.fsu.fr



Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites

Nous reproduisons ci-dessous l'appel initié par l'association altermondialiste ATTAC et la fondation Copernic pour la défense du système des retraites par répartition et le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.

Cet appel a été initié par près de 400 personnalités issues de la gauche syndicale, politique et associative, mais aussi des sociologues et de nombreux économistes. Il cherche à servir de base à l'organisation des réunions publiques et de comités locaux pour contrer l'offensive idéologique et médiatique du gouvernement. La FSU vous invite à le signer comme déjà plus de 38 000 personnes.

Le gouvernement français s'apprête à engager une nouvelle réforme qui risque de porter un coup fatal au système de retraite par répartition en jurant une fois de plus que c'est pour le sauver. Le bilan des réformes menées depuis 1993 est déjà catastrophique car toutes les dispositions prises (calcul sur les 25 meilleures années, indexation sur les prix et non plus sur les salaires des actifs, allongement de la durée de cotisation sous peine de décote...) ont déjà fait baisser le niveau des pensions d'environ 20 %. Elles ont aggravé les inégalités déjà fortes entre les pensions des hommes et des femmes. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) prévoit que le taux de remplacement moyen – niveau de la retraite par rapport au salaire, passerait de 72 % en 2007 à 59 % en 2050. Cette dégradation continuera donc de frapper les actuels retraités et touchera également les générations suivantes.

Malgré ce bilan désastreux, le gouvernement veut aller encore plus loin en supprimant l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans en le portant à 62, voire 65 ou 67 ans, comme le demande le Medef, et en remettant en cause le calcul sur les six derniers mois d'activité des retraites du secteur public. Jumelées avec un nouvel allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein, ces mesures condamneraient à la pauvreté la plupart des futurs retraités, surtout les femmes et tous ceux et celles qui ont connu et connaîtront des périodes de chômage et de précarité importantes. Ce sont les salarié-es les plus jeunes qui subiront les effets cumulés de ces orientations au moment de partir à la retraite.

Le gouvernement et le patronat persistent à vouloir durcir les conditions de départ en retraite alors même que les entreprises continuent de se débarrasser des salariés âgés avant qu'ils aient acquis la totalité de leurs droits. Exiger que les salariés travaillent et cotisent plus longtemps, alors que l'âge moyen de cessation d'activité est de 59 ans, ne vise qu'à baisser le niveau des pensions. De plus, cette logique remet en cause la solidarité intergénérationnelle. Il n'y a aucun sens à augmenter l'âge de la retraite alors que le chômage de masse sévit pour les jeunes. Au lieu de voir dans la retraite par répartition une transmission perpétuelle et solidaire de la prise en charge d'une génération par la suivante, le gouvernement et le patronat, afin d'attiser la division, la stigmatisent comme un fardeau pour la seule génération à venir.

Le danger ne s'arrête pas là. Le COR dessine les contours d'une réforme pour remplacer notre système par un autre « *par points* » ou « *par comptes notionnels* ». Dans les deux cas, il s'agirait de ne plus avoir à assurer un taux de remplacement du salaire défini à l'avance et de faire de

la variation du niveau des pensions le moyen d'équilibre financier des régimes. Cela aggraverait encore la baisse du niveau des pensions et contraindrait les salariés, particulièrement les salarié-es pauvres et effectuant les travaux pénibles, à travailler toujours plus longtemps.

La vraie raison des mesures qui s'annoncent n'est pas liée à la démographie. La crise financière a provoqué une récession et donc une flambée des déficits publics. Les États continuent benoîtement à financer leurs déficits en empruntant sur ces mêmes marchés financiers qui ont provoqué la crise. Réduire ces déficits pourrait se faire par une taxation du capital. Mais les spéculateurs refusent évidemment cette solution, demandent que les États donnent des gages et exigent une réduction des dépenses publiques.



Une alternative à cette régression sociale existe pourtant. A moins de décréter la paupérisation des retraités-es, il est normal de couvrir les besoins sociaux liés à l'augmentation de leur part dans la population par un accroissement des prélèvements sur la richesse produite. Les déficits des caisses de retraite sont essentiellement dus au refus obstiné de le faire. Pourtant, le besoin supplémentaire de financement nécessaire aux retraites est réalisable puisqu'il a été chiffré en 2007 par le COR entre 1 et 2 points de PIB jusqu'en 2050, à comparer avec la chute de la part de la masse salariale de 8 points au cours des dernières décennies et avec l'explosion correspondante des dividendes, qui sont passés de 3,2 % du PIB en 1982 à 8,5 % en 2007. Il est donc juste d'augmenter la part des salaires et des pensions dans la richesse produite en s'attaquant aux profits. Le financement des retraites est possible à condition d'en finir avec l'actuel partage éhonté de la richesse au bénéfice des revenus financiers. C'est ce partage qui constitue le tabou à faire sauter, et non l'âge de départ. Il s'agit là d'un choix politique de justice et de solidarité.

La question des retraites pose celle de la société dans laquelle nous voulons vivre. Nous ne pouvons accepter la paupérisation programmée des futurs retraités-es, l'idéologie absurde du « *travailler toujours plus* » et la destruction des solidarités sociales. Nous souhaitons contribuer à une vaste mobilisation citoyenne (réunions publiques, appels locaux...) pour stopper cet engrenage.

Pour signer l'appel :

<http://blog.exigences-citoyennes-retraites.net/>